

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE TEIM – TRAVAUX DE DEPLACEMENT D'OUVRAGE – RUE DE CAEN ARRETE N° 2024/035		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la demande d'un arrêté de circulation en date du 20 février 2024 de la société TEIM sollicitant la Ville pour des travaux de déplacement d'ouvrage rue de Caen à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société TEIM est autorisée à réaliser, à partir du 27 février 2024 et pour une durée de 15 jours, des travaux de déplacement d'ouvrage rue de Caen à Ifs.
- Article 2 :** Dans le cadre de la réalisation de ces travaux, la chaussée sera empiétée mais la circulation sera maintenue sur les deux voies. Le stationnement sera néanmoins interdit aux abords du chantier.
- Article 3 :** La société TEIM est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société TEIM devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale ;
 - La société TEIM ;
 - Caen la mer – service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS. |

Fait à Ifs, le 21 février 2024



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE